

Luc Belot : « Le numérique est perçu comme un sujet anxieux », qu'il faut « encadrer »

Jeune député socialiste, élu en 2012, Luc Belot est secrétaire national du PS chargé du numérique. Il expose à Contexte sa vision du numérique.



Luc Belot

© Lecardinal

En tant que député, comment en êtes-vous arrivé à traiter les sujets numériques ?

En général, les députés qui s'occupent de numérique s'y intéressaient déjà avant d'être à l'Assemblée. Je me suis intéressé à ce sujet par l'éducation : en tant qu'élu local (adjoint au maire d'Angers chargé des affaires scolaires de 2008 à 2012, ndlr) je me suis investi dans l'école numérique. J'étais aussi en charge de ces questions dans l'équipe de campagne de François Hollande.

Comment le numérique est-il abordé à l'Assemblée nationale ?

Tous les députés ont compris ce qu'est Internet et comment se servir d'un smartphone, mais ils ne mesurent pas toujours ce que la révolution numérique de l'économie va changer dans notre monde.

Cette question de la mutation numérique est parfois vécue comme un sujet anxieux, où il faut interdire, encadrer. À chaque fois, comme par exemple avec l'arrivée de Netflix, nous sommes dans la réaction plus que dans la réflexion. J'aimerais pouvoir faire comprendre aux députés que le numérique est la solution, pas le problème.

Mais le sujet intéresse les élus. En octobre 2014, nous avons auditionné des membres du Conseil d'État, venus présenter leur [rapport sur « le numérique et les droits fondamentaux »](#). Les interventions ont été nombreuses, plus que je ne l'aurais pensé. Chacun s'est approprié le sujet sur un aspect précis.

Les députés spécialistes du numérique sont-ils, selon vous, suffisamment organisés et nombreux ?

Lors de l'examen de [la loi numérique](#), nous verrons qui s'impliquera, à quel niveau, et surtout, qui aura travaillé le sujet. Mais nous ne sommes sans doute pas assez nombreux, on voit toujours un peu les mêmes.

Comme sur tous les sujets, il faut du temps aux députés, pour réfléchir, plutôt que d'affronter l'immédiateté des problèmes et réagir au coup par coup. La commission de réflexion sur le numérique, montée par Christian Paul (député PS), fait du bon travail mais rassemble surtout des personnes déjà impliquées.

Quand des collègues déposeront des amendements sur la loi numérique, par exemple, sans avoir vraiment travaillé, nous serons armés pour leur répondre et faire oeuvre de pédagogie.

Vous êtes récemment passé de la commission des Affaires culturelles et de l'éducation à celle des Lois. Pourquoi ce changement en cours de législature ?

Aujourd'hui, la réforme des rythmes scolaires est achevée, et le plan sur le numérique à l'école est en passe d'être bouclé. Les futures lois à la commission des Affaires culturelles sont moins en lien avec le numérique. Je suis donc moins utile.

À la commission des Lois, je compte m'investir sur le volet de la future loi numérique consacré aux données personnelles, et plaider contre l'idée de propriété privée des données, qui est une bêtise sans nom !

Qu'attendez vous de cette loi, qui doit être présentée au deuxième trimestre 2015 ?

Ce texte va nous permettre de traiter l'ensemble des sujets numériques, alors que, jusqu'à présent, chaque loi disposait d'un volet sur le secteur, sans cohérence globale. Il faut un cadrage politique, pas seulement une série de mesures techniques.

La loi peut aussi être l'occasion de faire de la pédagogie, afin que les députés comprennent que le numérique est un nouvel outil qui ne vient pas nécessairement tout casser. Il faut faire en sorte que notre écosystème s'adapte à la réalité numérique, voire même la devance. Cela ne sert à rien, comme on l'a fait avec la loi Thévenoud, d'interdire aux véhicules de transport avec chauffeurs (VTC) d'utiliser les applications numériques.

Le gouvernement vous semble-t-il avoir compris les enjeux du numérique ?

Le Premier ministre, que j'ai entendu aborder récemment la question de la sécurité des données personnelles a une position beaucoup plus réaliste que certains ne le croient. Il a évolué par rapport à ce qu'il disait encore il y a encore deux ans, quand il était ministre de l'Intérieur.

Le gouvernement compte deux hackers : le secrétaire d'État à la Réforme de l'État Thierry Mandon et la secrétaire d'État au Numérique Axelle Lemaire. Ils conçoivent que l'ordre établi est en train de se transformer. François Hollande a également compris les enjeux, mais j'aimerais qu'il en parle plus, et que le mot « innovation » figure davantage dans ses discours.